

et de confusion toute la journée. Nombre d'arrestations ont été opérées. Parmi les individus arrêtés sont MM. D. B. Viger, Doxter Chapin, Charles Pignon, John Donegani, —Harkin, Charles Mondelet, L. H. Lafontaine, —Labonté, —Garonard. Ce dernier, de célébrité saint charlienne, était depuis quelque temps en société avec un encanteur du nom de Moreau.

“Ma'gré une pluie battante qui dure depuis le matin, les différents corps de volontaires ont été sous les armes à leurs postes respectifs, et les colonels des régiments en ville ont parcouru les rues à cheval pendant toute la journée. Il y a eu pendant la nuit dernière cinq factionnaires à la Banque de Montréal, et des patrouilles de cavalerie et d'infanterie dans les rues.

“Le postillon de la vallée de Québec, en route pour Montréal, a été arrêté et détenu pendant plusieurs heures, au Bout-de-l'Isle, hier au soir. Il dit qu'il y avait une vingtaine d'hommes dans la maison, tous bien armés.

“L. Guéroul, F. Perrin et quelques autres, venant de la rivière Chambly, sont arrivés en ville ce matin. Ils rapportent qu'il y avait hier environ quatre cents hommes en armes à St. Charles; et que le nombre en augmentait rapidement.

“Le bateau à vapeur *Charlevoix* est arrivé de Québec, le gouvernément en a pris possession, ainsi que du bateau à vapeur le *Bilmnia*. Le bruit a couru pendant la journée que Sir John Colborne avait proclamé la loi martiale, mais la proclamation n'a pas encore été publiée.”

Sur information reçue hier par les autorités de Saint Jean, qu'une assemblée de quelques mécontents canadiens devait se tenir le soir à la Pointe-à-la-Mule, chez Julien Gagnon, qui avait été si profondément impliqué dans l'insurrection de l'année dernière, un détachement du 15^e régiment fut envoyé sur les lieux, avec un parti de dragons, sous la direction d'un juge de paix, pour surprendre les insurgés, et l'on dit qu'il en a été arrêté sept. Tous les individus composant l'assemblée étaient armés et avaient des munitions en abondance. Parmi les personnes arrêtées se trouvent, lit-on, un ou deux individus qui ont été dans nos prisons l'hiver dernier, sous accusation de haute trahison.

Un extraordinaire du *Morning Courier*, publie Samedi, ajoute à ces détails, que le parti du 15^e régiment avait été envoyé secrètement par eau de St. Jean à la Pointe-à-la-Mule qui en est à deux lieues, avec quelques dragons de la garde qu'on avait fait venir de Chambly; et qu'il a été opéré quelques arrestations à St. Jean, entr'autres celle de M. Bandy, qui avait été en prison l'hiver dernier sur accusation de haute trahison.

Un parti d'hommes masqués était entre deux nuits auparavant dans la maison d'un canadien à la Pointe à la Mule, et lui avait volé tout son argent, disant que c'était une contribution pour la cause patriote.

Lorsque le bateau à vapeur la *Princesse Victoria* fut arrivé à Laprairie lundi au soir, avec l'artillerie destinée pour Saint-Jean, il a été reconnu qu'elle ne pouvait pas se rendre à cette destination, une partie du chemin de fer ayant été détruite. Elle est donc restée à bord, et a été bien près de sauter avec le bateau. Dans la confusion qui eut lieu après que le bateau fut arrivé au quai, des matières combustibles avaient été jetées dans les lits des matelots, et l'on y avait mis le feu. Mais il fut découvert, par hasard, avant qu'il eût fait beaucoup de progrès, et on parvint à l'éteindre.

Avec l'hiver, et beaucoup plus promptement qu'on ne s'y attendait en général, des troubles sérieux ont commencé et sont venus répandre de nouveau dans toutes les classes de la société, comme chez tous les partis politiques, un état de malaise, d'inquiétude, de défiance dont les résultats et le terme sont difficiles à prévoir. Une lutte qui sera sans doute longue et sanglante vient de s'engager; quelle qu'en soit l'issue elle ne vaudra certainement point ni à l'un ni à l'autre parti ce qu'elle aura coûté de sang et d'angoisses. Il serait encore peut-être possible à la presse canadienne et aux canadiens loyaux, c'est-à-dire à ceux qui désirent un arrangement équitable des affaires et une garantie à leurs privilèges (et il en est beaucoup aujourd'hui) d'arrêter l'embrasement qui menace tout le pays; mais cette année, plus encore que la précédente, des efforts vers le bien ne

leur vaudraient que des épithètes injurieuses et une haine plus ouvertement déployée; tout ce qu'il reste donc à faire aux canadiens amis de la paix et de la justice ainsi qu'aux presses qui ont cru devoir défendre ce qu'ils pensaient être les intérêts de la majorité est de se tenir dans la plus stricte neutralité et de rester immobiles spectateurs de la lutte, de fouler aux pieds, de mépriser les grossières injures qui ne manqueront point de verser à l'envi, sur toute la population, les organes privilégiés de la classe favorisée, d'autant plus virulents qu'ils se croiront plus en sûreté. Que chacun soit sur ses gardes pour prévenir par tous les moyens un empitement sur son caractère et sur sa liberté, car rien ne sera négligé pour augmenter le nombre des victimes. Jetons nos regards vers l'avenir et notre espoir à la Providence.

Nous demanderons encore à nos amis de nous excuser si notre publication se trouve à l'avenir dénuée de réflexions sur les affaires du pays; la haine particulière ou le fanatisme ne trouveraient toujours assez de prétextes pour nous tendre des pièges, ensuite que nous jeterions désormais les yeux d'un autre côté. Nous tâcherons de récréer nos lecteurs et de les instruire tout en détournant leurs regards autant qu'il sera en notre pouvoir, du sombre horizon qui nous environne, jusqu'à ce que des temps plus stables viennent permetre encore au moins la liberté de l'opinion et l'indépendance de la parole. Chacun, nous l'espérons, applaudira à notre résolution, à notre retenue et à nos efforts; et si nous parvenons encore à intéresser nos protecteurs en les entretenant de sujets moins directs et moins rapprochés, nous aurons toujours rempli notre tâche.

On dit que le but des insurgés était de s'emparer de la personne de Lord Durham à son passage aux Etats-Unis et de le garder en otage jusqu'à ce que des mesures libérales aient été accordées au Canada. Mais l'exécution de ce plan fut rendue impossible par le changement de destination de sa Seigneurie, qui aura probablement reçu quelque information à cet égard.

La ville de Québec se trouve de nouveau, par contre-coup, plongée dans un état complet de consternation et de stupeur, à l'exception des militaires ou personnes liées avec les bureaux publics qui sont dans la plus étonnante activité. Des affiches sont placardées dans le but d'enrôler des corps nombreux et considérables de volontaires. Outre la paie et les rations qui étaient accordées l'an dernier à l'artillerie volontaire on promet à chaque homme une gratification de 10 shellings par mois.

Le *Canada* en descendant de Montréal rencontra à Sorel M^r. Debarzsch, Dr. Dorion et Guéroul qui s'embarquèrent à son bord et ce navire les transporta à Montréal où ils allaient faire déposition qu'une levée de boucliers avait lieu à St. Ours, St. Denis et St. Charles.

Le *Canada* est reparti pour Montréal lundi au soir, avec quatre compagnies des gardes, et une batterie d'artillerie de campagne. Le restant des gardes montera à l'arrivée des troupes qu'on attend d'Halifax.

On dit que les banques de Montréal ont suspendu leurs paiements en espèces.

Le Conseil Spécial de Sir John Colborne est convoqué pour siéger le 9 à Montréal. Tous les membres, à l'exception du Dr. Laterrière, ont pris leurs sièges et ont été assermentés.

Les communications entre St Jean et Montréal sont interrompues vu que trente ou trente-six des longueurs de liessés ont été enlevées et détruites par les patriotes.

Il paraît que toute la Rivière Chambly aussi bien que la Seigneurie de Monnoir sont encore cette année le théâtre d'une révolte générale.